



Programme

« *La réforme de la protection des données européenne confrontée aux attentes !* »

3-4 mai 2012

Luxembourg Kirchberg,

Cour des comptes européenne

Jeudi, le 3 mai 2012

08:15 – 09:00 Enregistrement des participants

09:00 – 09:35 **Ouverture de la conférence**

Mot de bienvenue: *M. Henri Grethen*, Membre de la Cour des comptes européenne

Discours d'ouverture: *M. François Biltgen*, Ministre de la Justice, des Communications et des Médias

09:40 – 11:10 **Séance 1 : Le nouveau cadre européen de la protection des données dans un monde globalisé : défis et enjeux**

présidée par *M. Peter Hustinx*, Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)

- Des règles juridiques uniformes adaptées à l'ère numérique et à une application directe
Mme Françoise Le Bail, Directeur général, Justice, Commission européenne
- La complète harmonisation et le contrôle judiciaire au niveau national
M. Peter Schaar, Commissaire fédéral chargé de la protection des données et de la liberté de l'information, Allemagne
- Les standards européens pour la protection des données sont-ils en accord avec les attentes des pays-tiers?
M. Christopher Graham, Commissaire à l'information, Office of the Information Commissioner, Royaume-Uni

- Le point de vue transatlantique
M. David Vladeck, Directeur du Bureau de la protection des consommateurs, FTC, Etats-Unis

11:10 – 11:25

Pause café

11:25 – 12:40

Séance 2 : Les droits de la protection des données dans le monde connecté

présidée par *Mme Isabelle Falque-Pierrotin*, Présidente de la CNIL, France

- Faciliter l'exercice des droits des individus – introduire des nouveaux droits pour les utilisateurs d'internet
M. José Luis Rodríguez Álvarez, Directeur, Agencia Española de Protección de Datos, Espagne
- Le cas du « cloud computing »
Mme Janni Christoffersen, Directrice, Datatilsynet, Danemark
- Droits et recours : le rapport d'investigation irlandais sur Facebook
M. Billy Hawkes, Commissaire, Data Protection Commissioner, Irlande

12:40 – 12:55

Invitée d'honneur: Message de *Mme Viviane Reding*, Vice-présidente de la Commission européenne

13:00 – 14:15

Déjeuner

14:30 – 15:45

Séance 3: Améliorer la conformité et la responsabilité des acteurs tout en réduisant les contraintes administratives

présidée par *M. Reijo Aarnio*, Data Protection Ombudsman, Finlande

- Allègement de l'obligation de notification: renforcer la responsabilité du responsable du traitement et du sous-traitant
M. David Smith, Commissaire adjoint, ICO, Royaume-Uni
- Nouveaux outils pour améliorer la protection : PIAs, CILs, documentation du traitement et « privacy by design »
Prof. Dr Sarah Spiekermann, Université d'Economie Vienne, Autriche
- BCRs et clauses contractuelles: assurer une protection appropriée pour des flux des données internationaux
M. Willem Debeuckelaere, Président, et *Mme Isabelle Vereecken*, CPVP, Belgique

15:45 – 16:05

Pause café

16:05 – 17:30

Séance 4 : Un rôle renforcé des autorités de contrôle et une application cohérente à travers l'Union européenne

présidée par *M. Jacob Kohnstamm*, Président du Groupe Art. 29, Président CBP, Pays-Bas

- Des autorités indépendantes avec des ressources suffisantes et des pouvoirs uniformes
Klemen Mišič, Inspecteur, Commissariat à la protection des données et à l'information, Slovénie
- Compétences respectives et coopération entre autorités nationales : le nouveau mécanisme de contrôle de la cohérence
M. Giovanni Buttarelli, Contrôleur adjoint, CEPD
- Le « one-stop-shop » et la mise en œuvre transfrontalière des droits
M. Göran Gräslund, Directeur général, Data Inspection Board, Suède

20:15 – 23:00

Dîner de gala (Château de Bourglinster)

Vendredi, 4 mai 2012

09:00 – 10:40

Séance 5 : La protection des données dans le domaine de la police et de la justice : la nouvelle directive

présidée par *Prof. Francesco Pizzetti*, Président du WPPJ, Président, Garante per la protezione dei dati personali, Italie

- De nouvelles règles harmonisées dans le secteur de la police et de la justice
Dr Wojciech Rafał Wiewiórowski, Inspecteur général pour la protection des données, Pologne
- Impact sur les règles nationales existantes et la décision-cadre 2008/977
Dr Eva Souhrada-Kirchmayer, Membre exécutif, Commission Autrichienne pour la protection des données, Autriche
- Enjeux et changements dans l'organisation de la supervision dans le domaine de la coopération policière et judiciaire
Dr Franziska Boehm, juriste CNPD, Chercheuse à l'Université de Luxembourg

- Réglementer l'accès des autorités étatiques aux données privées
Dr Igor Němec, Président, Commission pour la protection des données, République tchèque

10:40 – 11:00

Pause café

11:00 – 12:30

Séance 6 : Rapports et conclusions

Présidée par *M. Gérard Lommel*, Président de la CNPD, Luxembourg

- La réforme d'autres instruments juridiques
 - o La modernisation de la Convention 108 du Conseil de l'Europe
M. Jean-Philippe Walter, Président du T-PD, Conseil de l'Europe
 - o Révision des lignes directrices de l'OCDE
M. Michael Donohue, OCDE
- Rapports
 - o Working Party on Police and Justice
 - o International Working Group on Data Protection in Telecommunications
 - o Case handling workshop
 - o Comité d'accréditation
- Adoption de la résolution finale
- Divers, organisateur de la prochaine conférence

12:40 – 14:00

Déjeuner

14:30

Visite touristique (sur inscription)